

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Autres
domaines de
compétences

Sous matière : Autres
domaines de
compétences des
communes

**OBJET :
RENOVATION DE
LUMINAIRES
POUR L'ANNEE
2021 – DEMANDE
DE SUBVENTION
AUPRES DU
SYADEN**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 22.09.2020

AFFICHAGE EN DATE
DU : 22.09.2020

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **06 OCT. 2020**

Séance du Conseil Municipal du 28 septembre 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, PERLES Bruno, SANTINI Delphine, GRANIER Prèscillia, GAIANI Audrey, PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, CABANIE Didier,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme GIRAL Hélène,

Absents : Néant

Secrétaire : Mme GAIANI Audrey

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de l'opération « Ville Durable », une convention d'éclairage public a été adoptée par délibération n°2014-24 en date du 29 Janvier 2014 en partenariat avec le SYADEN.

A cet effet, la commune de Castelnaudary souhaite poursuivre la rénovation et le remplacement de certains candélabres situés dans différents quartiers de la ville.

Le SYADEN propose des aides d'investissement pour l'éclairage public à hauteur d'un maximum de 40% du coût des travaux avec un plafond de 50 000 €.

Une demande de subvention va être effectuée auprès du SYADEN pour les rues suivantes : rue Claude Debussy, rue Alphonse Daudet, avenue Maréchal Lattre de Tassigny, square Ambroise Paré, avenue de l'Europe ainsi que le chemin de la Cruzolle. Certaines de ces rues étaient prévues en 2020 mais n'ont pas pu être réalisées en raison de la situation sanitaire.

Pour l'année 2021, ce sont 51 points lumineux qui vont être changés par des éclairages LEDS pour poursuivre le remplacement des années précédentes.

Le matériel étant remplacé en régie par le service Electricité de la Ville, seul le coût de la fourniture est pris en compte dans cette demande de subvention, soit un montant de 65 960 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement ci-dessous :

Dépenses H.T.		Recettes H.T.	
Remplacement de luminaires	65 960 €	Syaden Ville	20 000 € 45 960 €
TOTAL	65 960 €	TOTAL	65 960 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le plan de financement tel que présenté ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à poursuivre la rénovation et le remplacement de l'éclairage public de la Ville.

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du SYADEN.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

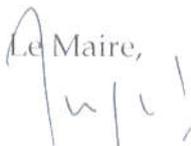
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 28 septembre 2020.



Le Maire,


Patrick MAUGARD